

# LE MOUVEMENT DES CHÔMEURS EN FRANCE

Charles FLEURY

---

Publié dans *Aspects sociologiques*, vol 8, no 1-2, printemps 2001, pp. 22-33.

---

**Au cours de l'hiver 1997-1998, la France a connu d'importantes manifestations. Des milliers de chômeurs sont allés protester dans les « bureaux de chômage » français, exigeant de grosses augmentations de prestations. Depuis, le mouvement semble s'être un peu tranquilisé. L'article qui suit s'intéresse à cet important mouvement. Écrit durant la période chaude des manifestations, il tente notamment de savoir si le mouvement des chômeurs peut être qualifié de mouvement social. Il propose aussi des hypothèses quant à l'avenir du mouvement. À la veille du Sommet des Amériques, il est peut-être bon de revenir sur la question de l'exclusion.**

---

Peut-on laisser 6 millions de personnes vivre au-dessous du seuil de pauvreté? Pour les chômeurs français, il semble que non. Au cours de l'hiver 1997-1998, des milliers de chômeurs sont allés protester dans les « bureaux de chômage » français, exigeant de grosses augmentations de prestations. Ils n'ont récolté que de petites concessions. En février 1998, le Gouvernement Jospin augmentait les prestations. Or, pour les protestataires, cette augmentation était insuffisante; ils en réclamaient dix fois plus. Le printemps 1998 s'annonçait donc assez chaud en France. Les chômeurs planifiaient d'autres manifestations, forts de l'appui de 70 % de la population française. « Avec 6 millions de personnes vivant de minima sociaux<sup>1</sup>, 3 millions de chômeurs et près de trois millions de salariés gagnant moins de 5 000 F par mois, au total ce sont plus de 10 millions de personnes qui subissent directement, en France, les conséquences

de la précarisation et de la dégradation de l'emploi. » (Ramonet, 1998 : 1.)

Pourquoi ce mouvement chez les chômeurs français? Dans l'analyse qui suit, nous tenterons de répondre à cette question. Entre autres, nous essaierons de comprendre comment ce mouvement est né. Pour ce faire, nous nous intéresserons spécialement au contexte qui semble avoir donné naissance au mouvement. Nous nous arrêterons également à ses enjeux. Quelles sont les revendications des chômeurs français et pourquoi de telles revendications? Qui sont les membres de ce mouvement? Pourquoi y adhèrent-ils? En somme, dans la présente analyse, nous tenterons de déterminer si le mouvement des chômeurs français peut être qualifié de mouvement social.

Le texte qui suit a été écrit au début de l'année 1998, période au cours de laquelle le mouvement des chômeurs menait action sur action. Depuis, le

mouvement semble s'être tranquilisé : aucune action d'importance ne s'est réellement produite, les médias n'en parlent plus et les sites Internet des différents organismes instigateurs du mouvement n'ont pas été mis à jour depuis juin 1998. L'analyse qui suit continue toutefois à se conjuguer au temps présent. La raison est simple : nous nous intéressons davantage à ce qui a donné naissance au mouvement qu'à ce qui aurait pu, éventuellement, le faire disparaître. Ainsi, plutôt que de procéder à une reformulation complète du texte, nous avons préféré le laisser dans son contexte d'écriture original. Le temps de quelques pages, retournons donc au début 1998...

### **Contexte du mouvement des chômeurs : le travail en mutation...**

« À l'aube du 20<sup>e</sup> siècle, le salariat constitue le mode inéluctable d'inscription dans les échanges sociaux pour une masse sans cesse croissante d'hommes et de femmes. Dans un monde où le droit à l'existence est lié à l'accès à la propriété, les non-propriétaires sont contraints d'échanger leur capacité de travail contre un revenu monétaire : un salaire. Les bouleversements induits par la Première Guerre mondiale, la crise des années 1930 et la grande phase d'opulence consécutive au second conflit mondial vont permettre au régime salarial de supplanter pour de bon les formes traditionnelles de travail. » (Levasseur, 1987 : 3 et 4.)

C'est après la Seconde Guerre mondiale, dans un contexte de forte croissance économique, que la société salariale connaît son âge d'or. C'est l'époque des *Trente Glorieuses* — pour reprendre l'expression de Jean Fourastié

— la période de croissance au nom du plein emploi, le moment où la consommation de masse s'amplifie. Au cours de cette période, les pratiques tayloristes-fordistes favorisent le contrat de travail à long terme et à temps complet; elles garantissent également un bon salaire et une sécurité d'emploi. Le contrat salarial inclut alors un emploi à plein temps pour une durée indéterminée, géré par l'ancienneté.

À partir du milieu des années 1970, le travail se transforme considérablement. La crise pétrolière et les récessions viennent remettre en question le système de production existant. Dans un contexte où la productivité et la compétitivité deviennent des valeurs primordiales, le fordisme apparaît comme un système de production beaucoup trop rigide pour permettre aux sociétés occidentales de s'adapter à la nouvelle réalité. De plus en plus, pour survivre, les entreprises occidentales doivent devenir plus flexibles afin de faire face à la concurrence du marché mondial. « Pendant les années de croissance d'après-guerre, les entreprises de l'ensemble des pays industrialisés ne se sont pas tellement opposées à la progression des emplois réguliers, et des salaires, de sorte que l'emploi régulier à temps plein est devenu la norme dans ce domaine. Cependant, à la suite des récessions des années 70 et 80, les entreprises ont tenté d'économiser au niveau des coûts de la main-d'œuvre. Elles ont alors cherché à flexibiliser ou à rendre plus malléable ce qui apparaissait trop rigide, en particulier les statuts d'emploi, les heures normales de travail et les avantages sociaux liés à l'emploi régulier et à temps plein. » (Tremblay, 1995 : 46.)

La quête de flexibilité entraîne alors une forte progression des formes d'emploi dites particulières, soit le travail à temps partiel, à contrat, le travail temporaire, occasionnel, etc. Bref, le travail devient précaire. La révolution de l'information amène également de nombreux changements dans le système de travail. Elle contribue à faire diminuer massivement le nombre d'emplois disponibles. Parce que les nouvelles technologies envahissent la distribution, les banques, les transports, l'agriculture, et ce, après avoir submergé l'industrie, beaucoup d'emploi d'ouvriers, de vendeurs, de réceptionnistes, de caissiers, de grossistes et de petits cadres sont maintenant condamnés.

*« Il fut un temps où licencier en masse était une honte, une infamie. Aujourd'hui plus les licenciés sont nombreux, plus la bourse est contente [...] ».*

En somme, il apparaît que les nombreux changements que connaissent les sociétés occidentales s'inscrivent dans une logique de mondialisation et de globalisation des marchés. Depuis quelques années, partout dans nos sociétés, on parle d'ouverture des marchés, de rationalisation, de compétitivité, de productivité, etc. Depuis l'échec du communisme, le capitalisme semble être devenu le seul modèle possible. Partout dans le monde, il impose sa politique, celle de la recherche maximale du profit, sous le couvert des impératifs de la concurrence et de la compétitivité inhérente à la mondialisation. La mondialisation amène les entreprises à réduire leurs dépenses et ce, afin d'être compétitives face à la concurrence. Or, les travailleurs semblent en être les principales victimes. « Il

fut un temps où licencier en masse était une honte, une infamie. Aujourd'hui, plus les licenciés sont nombreux, plus la bourse est contente [...]. » (Ramonet, 1996:7.)

### **Crise de l'État-providence : Rationalisation et néolibéralismes...**

La mondialisation de l'économie amène également l'État à se questionner sur le rôle qu'il doit jouer. Jusqu'à maintenant, la construction de l'État-providence avait constitué l'horizon naturel du progrès social dans les pays industrialisés. Or, à l'ère des privatisations et du marché libre, l'État est amené à redéfinir son rôle. D'une part, selon les recommandations de l'OCDE, l'État se doit de créer un climat économique et une réglementation favorable à l'entreprise privée. D'autre part, afin de créer ce climat favorable, les pays occidentaux doivent réduire leurs dépenses. Aux prises avec d'importants déficits budgétaires et un endettement sans cesse croissant, sous la menace de voir leurs *cotes de crédit* diminuer, ces pays sont pressés d'assainir leurs finances publiques afin de favoriser l'investissement. « Un tel procès de rationalisation comporte [...] des aspects répressifs : diminution parfois drastique des ressources [...] intervenant dans la prestation de services collectifs, création de barrières administratives ou financières en matière de consommation collective [...], réduction du degré de couverture de certains risques sociaux, durcissement des règles d'admissibilité aux grands programmes de transferts sociaux en espèce [...], redéfinition disciplinaire du système institutionnel des rapports collectifs de travail [...]. »(Levasseur, 1987:74.)

La France n'échappe pas à ce courant de rationalisation des finances publiques et son programme d'assurance-chômage est sérieusement remis en question. Celui-ci est l'un des plus généreux d'Europe et s'est développé grâce à un taux d'imposition parmi les plus élevés au monde. Or, pressée par plusieurs dirigeants d'entreprise, faisant valoir que le prix à payer est beaucoup trop élevé dans un monde de compétition intense, et contrainte par la création de la Communauté économique européenne et l'introduction de l'Euro, la France « rationalise ». Son modèle d'aide aux chômeurs est sur le point de s'effondrer. « Le modèle des droits des travailleurs, des manifestations et de la capitulation du gouvernement fait partie de la culture française et a établi l'assurance-chômage du pays comme l'une des plus généreuses et dispendieuses d'Europe. Maintenant, avec un taux de chômage atteignant les 12 %, un mandat de couper les dépenses pour l'introduction de la monnaie unique en Europe et l'accroissement de la compétitivité internationale, ce modèle est sur le point de s'effondrer. » (Whitney, 1998 : Cl.)

### **Des chômeurs, une revendication : la revalorisation des minima sociaux...**

Selon les prédictions des économistes, l'économie française devait croître de 3 % au cours de l'année 1998, ce qui devait constituer la meilleure augmentation depuis huit ans. (Whitney, 1998.) Or, alors que l'économie reprend de la vigueur, les chômeurs français ont

*Bien que la richesse collective augmente, le nombre de chômeurs ne diminue pas. Au contraire celui-ci est à la hausse.*

l'impression d'avoir été laissés pour compte. Bien que la richesse collective augmente, le nombre de chômeurs ne diminue pas. Au contraire il est à la hausse. Depuis 1974, la production de biens a augmenté de 70 % alors que le nombre de chômeurs a été multiplié par sept. Au total, ce sont plus de 3 millions de travailleurs français qui ne peuvent se trouver un emploi. Or, malgré un nombre sans cesse croissant de chômeurs, l'effort consenti par la collectivité en faveur des allocataires n'a pas augmenté. « Par rapport au produit national, la part des sommes affectées aux minima dans les dépenses de protection sociale est même légèrement plus faible en 1995 qu'en 1982. » (Passet, 1998 : 24.) En somme, depuis une quinzaine d'années, le pouvoir d'achat des chômeurs s'est dégradé considérablement, alors que, dans le même temps, celui de l'ensemble des ménages a augmenté, en moyenne, de 15 %. (Passet, 1998.) « On parle d'assistance aux chômeurs alors qu'il s'agit d'une dette. Entrons, en effet, dans la logique de l'économie marchande au nom de laquelle ont été supprimés les emplois qu'ils occupaient : la compétitivité des entreprises — donc le bien commun nous dit-on — exige la compression des coûts de production, concrétisée par des “licenciements compétitifs”. C'est à ce prix que l'économie française a été en mesure de consolider sa place dans le monde, que son déficit commercial a pu se transformer en excédent [...] et que, en dix ans, le revenu distribuant s'est accru de 1 3 50 milliards, soit une augmentation de 2 000 F par citoyen et par mois. Si nous suivons ce raisonnement, les chômeurs sont donc les acteurs — au plein sens du terme — indispensables à un accroissement des richesses qui bénéficie à l'ensemble de la

collectivité, et dont ils devraient être les seuls exclus. » (Passet, 1998 : 24.)

Maintenant que l'économie française reprend du mieux, les chômeurs français ont l'impression d'avoir été laissés pour compte. Ainsi, ils demandent leur part de la richesse, ils exigent une revalorisation des minima sociaux afin d'avoir au moins une existence décente. Ils remettent notamment en cause les règles qui ont réduit, depuis 1984, le montant des allocations de chômage et qui ont exclu de l'assurance-chômage un nombre croissant de chercheurs d'emploi, comme les travailleurs à temps partiel.

En somme, si au cours de l'hiver 1997-1998, des milliers de chômeurs français sont allés protester dans des bureaux de chômage, c'est d'abord parce qu'ils exigeaient un relèvement des minima sociaux. Ils réclamaient également une allocation pour les jeunes de 18 à 25 ans et ils exigeaient la réduction du temps de travail. Ils revendiquaient la mise en place de la semaine de 35 heures et ce, afin de permettre à un plus grand nombre de gens de travailler (moins d'heures de travail égale plus de travailleurs). Or, pour les chômeurs, l'urgence c'est tout de suite. Le gouvernement doit réagir et donner des réponses immédiates.

### **Des chômeurs, un sentiment : l'exclusion...**

*Le mouvement des chômeurs français semble donc provenir d'un sentiment d'exclusion sans cesse croissant.*

Alors que la richesse collective augmente et que les entreprises connaissent des profits records, le Premier ministre français, Lionel Jospin, dans une déclaration faite en janvier 1998, renonçait à augmenter la charge fiscale pour la collectivité et la charge salariale pour les entreprises. « Nous ne pouvons pas demander aux Français de supporter des impôts supplémentaires de 70 milliards de francs. » (Jospin, 1998 : 24.) Se voyant refuser ainsi l'accès à un niveau de vie décent, les chômeurs français se sentent exclus. Non seulement ils se sentent exclus du marché du travail et des syndicats, mais ils se sentent également exclus de la richesse collective.

Jospin a été élu en juin 1997 sous la promesse de faire de l'emploi sa priorité. Entre autres choses, il s'engageait à réduire la semaine de travail de 39 à 35 heures et ce, sans diminution de salaire. Selon lui, cela allait permettre de créer des milliers d'emplois. Ce projet de loi a été reçu avec hostilité. Les employeurs s'y opposaient, en grande partie parce qu'ils avaient peur que ça leur coûte plus cher. Même certains syndicats s'y opposaient. Le projet a donc retardé et les chômeurs se sont sentis abandonnés. En fait, bien que partisan de la réduction de la semaine de travail, Jospin refusait toute possibilité de faire financer cette réduction par les hauts revenus. De plus, il renonçait à une application généralisée et rapide de la loi. « Au nom d'une position classique de défense des salariés ayant un emploi et en particulier des classes moyennes supérieures, le cœur de leur clientèle électorale, les socialistes ont ratifié l'abandon des exclus. » (Foing, 1998:43.)

Les chômeurs se sentent également exclus des syndicats, lesquels ne

semblent plus représenter leurs intérêts. En fait, les centrales syndicales sont devenues indifférentes à l'égard des chômeurs. Pour Dominique Labbé (Foing, 1998), chercheur spécialiste des syndicats, cette indifférence s'explique d'abord par leurs structures, lesquelles font du syndicalisme français un syndicalisme d'industrie, organisé sur les lieux de travail. « Si vous ne faites pas partie d'une entreprise, on vous oriente vers une association de chômeurs, sorte de ghetto sans contact avec le monde du travail. Il y a aussi des raisons politiques : chaque fois qu'il s'agit de syndiquer quelqu'un qui n'est pas stable dans son emploi, ça coince. On le considère comme un élément incontrôlable, mal encadré, facilement manipulable. »

*[...] les protagonistes de ces différentes actions avaient la certitude qu'on pouvait laisser à l'État le soin de transformer le rapport entre travail et revenu.*

(Labbé, 1998:42.) Bref, les syndicats ne semblent plus en mesure de faire face à la nouvelle situation de l'emploi, ils ne semblent plus aptes à représenter les intérêts des travailleurs à statut précaire, encore moins ceux des chômeurs.

Le mouvement des chômeurs français semble donc provenir d'un sentiment d'exclusion sans cesse croissant. Se voyant de plus en plus refuser l'accès au marché du travail, les chômeurs se sentent exclus de la richesse collective. Or, les syndicats semblent ne pas vouloir les représenter.

### **Naissance du mouvement des chômeurs : de la marche à la révolte...**

« L'actuel mouvement qui donne des corps et des voix au chômage n'est pas un phénomène de génération spontanée. C'est en marchant, en devenant les piétons de la grand-route, que les chômeurs ont commencé à exister et à apparaître en tant que tels. Si ce mouvement a pu ainsi se développer, c'est qu'il a été, pendant plusieurs années, la composante importante d'un rassemblement plus large qui, à présent, se regroupe derrière lui. » (Lévy et Aguiton, 1998 : 24.)

En mai 1994, l'organisme *Agir contre le chômage* organisa des marches qui convergeaient de la province vers Paris. Pendant plusieurs semaines, des chômeurs allèrent sur les routes, traversant des villes et des villages, discutant avec des militants, des syndicalistes, etc. Cette série de marches se termina par une manifestation à la Bastille. Près de vingt mille personnes s'y retrouvèrent. Le rassemblement se termina par l'occupation d'un logement, action par laquelle on revendiquait notamment des locaux pour abriter les différents organismes d'aide aux chômeurs. Ce fut le début d'un mouvement qui s'amplifiera au fil des mois.

Différentes actions suivirent cette première manifestation des chômeurs. Au cours des années qui suivirent, plusieurs logements furent investis. Des ateliers de discussion furent mis en place et de nombreux débats eurent lieu. Déjà, les protagonistes de ces différentes actions avaient la certitude qu'on ne pouvait laisser à l'État le soin de transformer le rapport entre travail et revenu. En décembre 1995, durant la grève des cheminots, le mode d'expression du mouvement se transforma : le *manifeste des Sans* fut lancé. Dans ce manifeste, surgit

la notion de droits (civiques, politiques et sociaux) et son négatif : sans droits, fin de droits. Cette notion finit par s'imposer comme thème dominant, elle donna le coup d'envoi nécessaire au mouvement. « À partir de là, ce qui n'était encore qu'un embryon de mouvement, ne regroupant que quelques syndicalistes proches d'autres militants associatifs, va bénéficier du retentissement de l'action auprès des salariés. » (Lévy et Aguiton, 1998 : 24.) Les actions se succédèrent alors à un rythme effréné. Des manifestants réquisitionnèrent des logements. Informés par les syndicats de situations de sous-effectifs, des chômeurs occupèrent des entreprises en exigeant la création d'emplois.

En mai 1997, les chômeurs occupèrent la Banque de France, considérée comme le haut lieu symbolique du capitalisme financier. Ils revendiquèrent notamment l'accès aux droits financiers. Ils posèrent également la question du surendettement. La même année, en décembre, le mouvement lança la semaine d'action *Urgence sociale*. Cette semaine débuta par l'occupation de la Pyramide du Louvre. Des débats furent engagés. Cette semaine s'acheva avec *Vappel du Louvre*, manifeste signé par de nombreuses organisations. On y demandait notamment la revalorisation des minima sociaux et la prime de Noël pour les chômeurs. Le mouvement de révolte s'accroît tout au long de l'hiver et des actions étaient prévues pour le printemps 1998.

### **Les membres du mouvement : une identité collective...**

Qui sont les membres du mouvement? Qui adhère aux objectifs et aux

revendications du mouvement des chômeurs? D'une part, il y a les chômeurs, les exclus du marché du travail. Croyant que les syndicats ne représentaient plus leurs intérêts, plusieurs de ces exclus ont formé des groupes de militants comme celui qui a amorcé l'occupation des bureaux de chômage. Fatigués d'être laissés pour compte, les chômeurs ont décidé de se regrouper afin d'obtenir un niveau de vie décent. « De plus en plus la situation de chômeur dans un pays comme le nôtre n'est plus un accident dans la vie de travail mais devient un état permanent, avec de moins en moins d'espoir d'en sortir. Aujourd'hui, les gens savent qu'ils ne doivent plus chercher de solutions personnelles, et ils commencent à se mobiliser. » (Touraine, 1998 : 45.)

Les chômeurs ne sont pas les seuls à se reconnaître dans le mouvement. Il y a aussi les salariés, les travailleurs à statut précaire. De plus en plus, le travail se précarise et la menace du chômage et de l'exclusion amène les travailleurs à accepter la flexibilité. Emplois temporaires, emplois intérimaires et emplois à temps partiel sont devenus le lot des travailleurs. Parce qu'ils subissent eux aussi les conséquences de la restructuration du travail, les salariés précaires se sentent en phase avec le mouvement des chômeurs. D'une certaine manière, ils se sentent eux aussi exclus du marché du travail. Pas étonnant qu'ils se reconnaissent dans les revendications des chômeurs. Ils savent très bien que demain ils seront peut-être chômeurs eux aussi.

Tous les autres exclus de la société se reconnaissent également dans le mouvement des chômeurs. Tous partagent avec les chômeurs le même sentiment, celui de l'exclusion. Conséquemment

ment, on les verra tantôt côte à côte dans des manifestations, tantôt signer ensemble un manifeste. Les sans-papiers, par exemple, se sentent exclus de la société française et les sans-logis se sentent exclus du droit à un logement décent. Le mouvement des chômeurs semble donc exprimer un sentiment d'exclusion sans cesse croissant au sein de la population française. « Quand 70 % des Français affirment “comprendre” la révolte des chômeurs, ce n'est pas seulement de la sympathie. C'est de l'angoisse. Chaque famille sait que l'un de ses membres au moins est menacé, que l'avenir est bouché, que les hommes politiques sont, au fond d'eux-mêmes, résignés... Que malgré les sommes record consacrées à l'emploi, l'État est impuissant! Alors qu'imaginer? » (Olivennes, 1998 : 24.)

En somme, il semble que ce soit la plupart des Français qui se reconnaissent dans le mouvement des chômeurs. En France, la pauvreté et l'emploi précaire se répandent à une vitesse vertigineuse. Or, le mouvement des chômeurs semble vouloir exprimer l'état d'exaspération sans cesse croissant face à cette situation. Les Français se sentent concernés. Il nous est donc permis de penser que les revendications du mouvement des chômeurs semblent se légitimer au sein de la population française.

### **Le mouvement des chômeurs : un mouvement social?**

*Les chômeurs ne sont plus les seuls à se reconnaître dans le mouvement. Il y a aussi les salariés, les travailleurs à statut précaire.*

Jusqu'à présent, nous avons vu que le mouvement des chômeurs est né dans un contexte où l'État se désengage de ses missions sociales et où le travail se raréfie et devient de plus en plus précaire. Alors que la collectivité s'enrichit, les chômeurs sont laissés pour compte. Ils se sentent exclus, sentiment qui est partagé par un nombre sans cesse croissant de citoyens français. Nous voici maintenant arrivés à poser cette question : le mouvement des chômeurs français est-il un mouvement social?

Dans son article *Les mouvements sociaux : un cadre d'analyse théorique et comparatif*, Nick Baxter-Moore définit le mouvement social « comme une action collective organisée à la poursuite de buts généralement partagés en ce qui a trait au changement de l'ordre social, économique et politique. » (Baxter-Moore, 1981 : 25.) Si l'on accepte cette définition, il apparaît hors de doute que le mouvement des chômeurs français est réellement un mouvement social. D'une part, l'action collective est organisée. Bien que formé de plusieurs organisations différentes — comme par exemple, l'Association pour l'emploi, l'insertion et la solidarité, l'Association *Agir contre le chômage*, et l'Association Droit au logement — le mouvement des chômeurs semble être bien coordonné. Des assemblées générales réunissent fréquemment les différentes associations, assemblées durant lesquelles les actions sont planifiées et structurées. La circulation de l'information à l'intérieur du mouvement semble permettre la réalisation d'actions efficaces, actions au cours desquelles les membres participent en grand nombre. D'autre part, les buts et les revendications du mouvement sont partagés par un grand nombre de Français. Nous l'avons vu, sept Français sur dix appuient le



mouvement des chômeurs. Tous se sentent touchés, de près ou de loin, par ses revendications. Enfin, cette exaspération croissante les amène à exiger un changement dans l'ordre social, économique et politique.

### **Le mouvement des chômeurs : un mouvement de protestation?**

Comment pouvons-nous définir le mouvement des chômeurs? De quel type pouvons-nous le qualifier? N'est-il qu'un mouvement de protestation? De prime abord, si nous prenons pour acquis que le mouvement des chômeurs est né en réaction contre les coupures et les emplois qui deviennent de plus en plus précaires, il apparaît qu'il est d'abord un

*Car ce n'est pas la production de richesses qui est en panne, au contraire, mais plutôt sa distribution équitable au sein de la société.*

mouvement de protestation. Baxter-Moore (1981) définit, en effet, le mouvement de protestation comme un mouvement qui se concentre dans l'action réactionnaire et négative (contre le changement). Ainsi, au départ, le mouvement des chômeurs semble correspondre à cette définition. Or, si on s'y arrête plus longuement, le mouvement des chômeurs semble être autre chose. « Le mouvement des chômeurs s'inscrit [...] dans une problématique plus large que la seule revalorisation des minima sociaux. Dénonçant les inégalités, il est également porteur de revendications sur une utilisation plus démocratique de l'outil fiscal : seul 15 % des revenus financiers sont taxés, alors qu'aucun revenu de remplacement<sup>2</sup> échappe à l'impôt; la précarité et le travail à temps partiel ne

garantissent à leurs titulaires que de très bas revenus, parfois inférieurs aux minima sociaux. C'est aussi contre ces formes d'emploi que se mobilisent chômeurs et salariés. » (Lévy et Aguiton, 1998 : 24 et 25.)

Comme le montre cet extrait, le mouvement des chômeurs ne se limite pas à une action de protestation. Il ne se limite pas seulement à la revendication d'un relèvement des minima sociaux. Au contraire, il est porteur d'un nouveau discours social. Il dénonce les inégalités et il remet en question le système de production existant. Ce mouvement semble donc davantage en être un de réforme que de protestation. Baxter-Moore (1981) définit le mouvement de réforme selon deux critères : modification et orientation politique. « Les mouvements réformistes [...] visent à changer un secteur de relations sociales tout en se concentrant principalement sur les changements à envisager au niveau de la réalisation de certaines politiques, en tentant pour ce faire, d'influencer la décision elle-même, en se servant de l'action politique. » (Baxter-Moore, 1981 : 33 et 34.) Or, voilà justement à quoi aspire le mouvement des chômeurs.

En somme, le mouvement des chômeurs vient poser la question de la précarité de l'emploi. Il met sur la table la nouvelle relation au travail salarié. Les chômeurs demandent des réformes, ils exigent une distribution équitable de la richesse. Car ce n'est pas la production de richesses qui est en panne, au contraire, mais plutôt sa distribution équitable au sein de la société. Comme le souligne Ramonet (1998) dans son article *la France cassée*, il ne s'agit pas d'un problème économique, mais d'une question de volonté politique et de conception de

la démocratie. Bref, en se servant de l'action politique plutôt qu'en se repliant sur eux-mêmes, les chômeurs exigent des réformes qui permettront à la France de s'adapter à la nouvelle réalité. « Ce que nous rappellent les chômeurs et les autres, c'est qu'il faut redevenir une société de production, à savoir créer des investissements productifs qui génèrent des emplois. Une des grandes causes de la pauvreté en emplois de la croissance, c'est que nous sommes restés depuis des années sensibles à un modèle hyper-industriel, c'est-à-dire à l'idée d'élever la productivité au travail. [...] Il faut [...] faire en sorte que le capital produise des emplois, ce qui se fait en créant des technologies nouvelles, en remplaçant le capital par la connaissance. Ensuite, les emplois doivent répondre à des demandes commerciales, personnelles, etc. » (Touraine, 1998 : 45.)

Le mouvement des chômeurs demande donc des solutions à la crise. Que doit-on imaginer? Doit-on libéraliser l'économie comme aux États-Unis et en Grande-Bretagne? Doit-on plutôt salarier les chômeurs? Ou encore, doit-on inventer une troisième voie entre le Thatcherisme et le trop d'État? Peu importe la réponse, les chômeurs ont lancé le débat. Ils ont posé la question.

### **Conclusion : qu'arrive-t-il du mouvement des chômeurs?**

Dans la version originale de cet article, nous nous demandions si le mouvement des chômeurs était sur le point de s'institutionnaliser. Au départ, il nous avait semblé que non. De fait, au moment où nous écrivions ces lignes, nous pouvions constater que le mouvement demeurait indépendant des institu-

tions et ce, malgré le fait qu'il soit parfois dirigé par des petits groupes politiques. On constatait d'ailleurs que son discours demeurait le sien et que sa raison d'être n'avait pas été vidée de son contenu, ni par les autorités, ni par aucune autre forme d'organisation. Personne sur l'échiquier politique n'incarnait vraiment avec cohérence ce mouvement.

Toutefois, certains signes nous indiquaient que le mouvement tendait à s'institutionnaliser tranquillement. D'une part, le gouvernement français l'avait reconnu officiellement. « En concédant aux collectifs antichômage une reconnaissance officielle, les pouvoirs publics leur octroyaient une place à part entière dans le jeu social. » (Foing, 1998 : 42.) D'autre part, il nous semblait qu'éventuellement, le discours du mouvement pouvait être repris par certains partis politiques. Entre autres, le Parti vert et le Parti communiste français avaient appuyé le mouvement des chômeurs. Nous nous demandions alors s'ils l'utiliseraient dans leur programme politique. On concluait que cela restait à voir.

Un an plus tard, qu'arrive-t-il de ce mouvement? S'est-il effectivement institutionnalisé? A-t-il disparu? Est-il encore en vie? En fait, à l'heure actuelle, plusieurs questions se posent concernant le mouvement des chômeurs. Répondre à ces questions exigerait de construire une toute nouvelle analyse. N'ayant pas les moyens de le faire, nous nous contenterons de donner quelques pistes de réflexion sur ce qu'il est devenu.

De prime abord, on est porté à croire que le mouvement des chômeurs n'est plus. Les médias n'en parlent plus. Par exemple, une recherche rapide dans les archives du journal *Le Monde* nous

révèle que, depuis le printemps 1998, très peu d'articles ont porté sur le mouvement. Au plus, quelques articles rappelant les événements de l'hiver 1997-1998, quelques autres reliant certains événements isolés au mouvement des chômeurs. En fait, pour les médias, le mouvement est mort. Dans un article paru dans le *Le Monde*, Francine Aizicovici sous-entend d'ailleurs que le mouvement est terminé depuis la fin de l'année 1997. « Dix mois après la fin du mouvement des chômeurs, les feux ne sont pas complètement éteints dans les Bouches-du-Rhône, d'où était partie la révolte l'hiver dernier. » (Aizicovici, 1998 : 6.) La mort du mouvement est également la conclusion à laquelle on est tenté d'arriver lorsqu'on visite les différents sites Internet du mouvement des chômeurs. Une recherche sur Internet en

*Bref, plusieurs indices semblent montrer que le mouvement des chômeurs n'est plus.*

mai 1999 nous a permis de constater que la plupart des sites n'avaient pas été mis à jour depuis longtemps. Et cela n'est bon que pour les quelques sites Internet qui existent encore! Par exemple, le site du Comité du Rhône, comité affilié à l'importante organisation *Agir ensemble contre le Chômage!* (AC!), a connu sa dernière mise à jour au début de l'année 1998. Et concernant le site officiel d'AC!, les liens offerts semblent aussi âgés. Bref, plusieurs indices semblent montrer que le mouvement des chômeurs n'est plus.

Admettre la mort du mouvement des chômeurs nous amène toutefois à nous poser la question suivante : pourquoi est-il mort? Est-ce à la suite de l'annonce d'augmentation des prestations faite par Jospin en février 1998? Est-ce

parce que l'État a reconnu les demandes du mouvement? Est-ce parce que le mouvement des chômeurs s'est institutionnalisé? Est-ce à la suite d'une démobilisation des chômeurs et autres précaires? Et si c'est le cas, pourquoi se sont-ils démobilisés? On le voit, plusieurs questions se posent quant à la mort du mouvement des chômeurs. Or, comme nous l'avons souligné, faute de moyens, nous devons nous contenter de soulever des hypothèses.

Mais tant qu'à soulever des hypothèses, on peut également soulever celle qui soutiendrait que le mouvement n'est pas mort. Comme premier indice à l'appui, on pourrait reprendre l'extrait du texte de Francine Aizicovici (1998). Dans cet extrait, l'auteur remarque que les feux du mouvement couvent et ce, malgré le fait qu'elle sous-entend que le mouvement est terminé. « Dix mois après la fin du mouvement des chômeurs, les feux ne sont pas complètement éteints dans les Bouches-du-Rhône, d'où était partie la révolte l'hiver dernier. » (Aizicovici, 1998 : 6.) L'extrait nous laisse croire que les demandes des chômeurs n'ont pas été complètement satisfaites. Autre indice à l'appui, l'appel à la mobilisation que l'on retrouve sur le site Internet de l'organisation *Agir ensemble contre le Chômage!*. « L'irruption des chômeurs, précaires et autres "minimalisés économiques", sur la scène politique est programmée pour le lundi 21 décembre 1998. Suivant les régions, on prévoit blocages de production, des transports, occupations de lieux étatiques, symboliques, sociaux... » (AC!, 1998 : 1). Et de conclure au bas de leur appel : « bon signe pour une importante journée : un an après rien n'a changé! » (Ibid. : 1). Que fût le résultat de cette manifestation, nous n'en savons rien.

Toutefois, cela semble montrer que, contrairement à ce que soutiennent les médias, le mouvement des chômeurs ne s'est pas terminé au cours de l'hiver 1997-1998. Enfin, comme dernier argument, on pourrait rappeler que la naissance du mouvement remonte au début des années 1990. Or, depuis, il y a eu des moments plus tranquilles. Comme nous l'avons souligné plus haut, les actions sont périodiques. Ainsi, peut-être assistons-nous présentement qu'à une simple période d'accalmie, une période de calme avant une tempête...

Il n'en demeure pas moins que le mouvement des chômeurs s'inscrit dans un contexte, contexte dans lequel la richesse collective augmente alors que les emplois se font de plus en plus rares. Un nombre croissant de Français se sentent exclus de la richesse et du marché de l'emploi, exclusions qui sont provoquées par des transformations dans le système de production. « De machine à créer des richesses et à améliorer les conditions de vie, ce qu'il aura été de 1940 à 1980, il est devenu une machine à appauvrir de vastes groupes sociaux et à détruire l'emploi, et tout cela au seul bénéfice, du moins pour le moment, d'une classe étroite de managers et d'une classe plus étendue d'actionnaires. » (Pfaff, 1998 : 23.) Comme le souligne cet extrait, pour le moment, les sociétés n'ont pas su s'adapter à la nouvelle réalité. Elles n'ont pas su contrer le nouveau système de production, producteur d'exclus. Le mouvement des chômeurs est venu mettre cette question sur la table.

Typiquement français? Le contexte est mondial. Plusieurs pays traver-

sent la crise de l'emploi. De fait, dans de nombreux pays, le nombre de chômeurs croît à une vitesse vertigineuse. Il en va de même pour les formes d'emplois dites « précaires ». La France n'est pas la seule à réagir. Par exemple, en Europe, plusieurs groupes de chômeurs organisent des actions. « Les marches européennes “contre le chômage, la précarité et l'exclusion” ont souligné ce lien entre des situations voisines. Marcher à travers l'Europe est en effet devenu le mouvement d'expression choisi par plusieurs milliers de chômeurs et précaires, qui en avril 1997, ont commencé à traverser villes et campagnes, en Italie, Espagne, France, Grèce, Royaume-Uni, etc. » (Lévy et Aguiton, 1998 : 25.) Dans un article paru en juin 1998, Brigitte Patzold soutient d'ailleurs que le mouvement des chômeurs français fait école en Allemagne. « Parti de l'hexagone à Noël, le mouvement a effectivement abouti outre Rhin [...]. Le KOS [un mouvement de chômeurs] a appelé les associations de chômeurs de toute l'Allemagne à manifester, à l'instar des Français, leur “ras-le-bol”. » (Patzold, 1998 : 12.) L'étincelle semble donc s'être propagée. Il s'agira maintenant de surveiller pour d'éventuels soubresauts à travers le monde, en France, en Allemagne, en Italie, en Espagne, ou même, au Québec, par exemple.

Charles FLEURY  
Deuxième cycle,  
Sociologie, Université Laval

## BIBLIOGRAPHIE

AC! (1998), *Lundi 21 décembre : mobilisation! Chômage, misère, précarité, ça suffit!*, site Internet, <http://www.toonet.org/ac/html/hiv9899/hiv9899.htm>. 5 mai 1999.

AIZICOVICI, Francine, « Les chômeurs marseillais ne veulent pas lâcher prise », *Le Monde*, 23 septembre 1998, page 6

BAXTER-MOORE, Nick (1981), Les mouvements sociaux : un cadre d'analyse théorique et comparatif, dans GAGNON, Alain G. (dir.), *Les Opérations dignité*, Montréal et Rimouski, Léméac et Grideq.

FOING, Dominique et al. :, « La révolte des chômeurs, tremblement de terre politique », *L'Événement du Jeudi*, Paris, 22 - 28 janvier 1998, no 690, pages 40-43.

JOSPIN, Lionel, cité dans PASSET, René (1998), « Relever les minima sociaux, une exigence économique », *Le Monde Diplomatique*, février 1998, volume 45, no 527, page 24.

LABBÉ, Dominique, cité dans FOING, Dominique et al. (1998), *op. cit.*, page 42.

LEVASSEUR, Carol, *Salariat, conflits salariaux et mouvements ouvriers. L'avènement de la société salariale et l'essor de l'État providence au 20e siècle*, Québec, Université Laval, département d'histoire, 1987.

LÉVY, Catherine et Christophe AGUITON, « Un mouvement qui bouscule les règles du jeu européennes : les chômeurs desserrent l'étau », *Le Monde Diplomatique*, Paris, février 1998, vol. 45, no 527, pages 24 et 25.

OLIVENNES, Denis, « Chômage, les autres solutions : "moins d'État, plus de solidarité, c'est possible..." », *Le nouvel Observateur*, Paris, no 1733, du 22 - 28 janvier 1998, pages 24 - 27.

PASSET, René, « Relever les minima sociaux, une exigence économique », *Le Monde Diplomatique*, février 1998, volume 45, no 527, pages 24 et 25.

PATZOLD, Brigitte, « Le mouvement des chômeurs fait école », *Le Monde Diplomatique*, juin 1998, page 12.

PFÄFF, William, cité dans DANIEL, Jean (1998), « La France s'inquiète », *Le nouvel Observateur*, Paris, no 1733, du 22 - 28 janvier 1998, pages 22 et 23.

RAMONET, Ignacio, « La France cassée », *Le Monde Diplomatique*, Paris, février 1998, vol. 45, no 527, page 1.

RAMONET, Ignacio, « Une logique d'oppression », dans *Manière de voir : scénario de la mondialisation*, Paris, novembre 1996, page 7.

TOURAINÉ, Alain, cité dans DE LINARES, Jacqueline, « Un mouvement d'avant-garde », *L'Événement du Jeudi*, *op.cit.*, 1998, page 45.

TREMBLAY, Diane-Gabrielle, *Travail et emploi : nouvelles réalités, nouvelles problématiques*, Québec, Musée de la civilisation, Service de la recherche et de l'évaluation, 1995, document #20.

WHITNEY, Craig R., « Les chômeurs déchantent : malgré la croissance de l'économie française, les sans-emploi se sentent exclus », *Le Soleil*, Québec, jeudi 2 avril, 1998, page C 1.

---

1 Par minima sociaux, on entend le revenu minimum d'insertion (RMI), l'allocation de solidarité spécifique (ASS), le minimum-vieillesse, le minimum invalidité, l'allocation pour adulte handicapé (AAH), l'allocation de parent isolé (API), l'Allocation d'assurance-veuvage (AAV) et l'allocation d'insertion. En gros, au Québec, cela correspond notamment au bien-être social, à la pension de vieillesse (RRQ), etc.

2 Par revenu de remplacement, les auteurs entendent par exemple l'assurance-chômage et la pension de vieillesse, deux revenus qui sont taxés.